



**PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE SAINT-PAMPHILE**

**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité QUE,

Le conseil municipal de la Ville de St-Pamphile tiendra une assemblée publique le lundi 17 décembre 2018 à 19 heures à la salle du conseil pour adopter le budget de l'année 2019 et le programme de dépenses en immobilisation pour les années 2019-2020-2021.

Les délibérations du conseil et la période des questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Ville de Saint-Pamphile, ce 5<sup>ième</sup> jour de décembre de l'an deux mille dix-huit.

Alexandra Dupont  
Directrice générale